

FICHE DE RÉSULTAT

pour la réalisation d'un test rapide d'orientation diagnostique du covid-19

Suite à l'arrêté du 10 juillet 2020 (JORF n°0170 du 11 juillet 2020 texte n° 25 article 26), les pharmaciens d'officine peuvent réaliser les tests rapides d'orientation diagnostique sur sang capillaire de détection des anticorps dirigés contre le SARS-CoV-2.

Patient	Nom :	Prénom :
----------------	--------------	-----------------

Le pharmacien s'engage à informer le patient du résultat de ce test en lui précisant que ce résultat ne constitue qu'une orientation diagnostique. Le test sera réalisé dans le respect des recommandations du fabricant décrites dans la notice d'utilisation, et sera éliminé ainsi que les consommables nécessaires au test dans la poubelle de déchets médicaux après utilisation.

Test rapide d'orientation diagnostique pour la détection qualitative des anticorps IgM et IgG dirigés contre le virus SARS-CoV-2 dans les échantillons de sang (intec)			
N° de lot et date d'expiration: GJ20030284 03/21	Date :	Heure :	
Positif IgM : <input type="checkbox"/>	Positif IgG : <input type="checkbox"/>	Négatif : <input type="checkbox"/>	Invalide : <input type="checkbox"/>

Positif :

IgM : Vous êtes dans la première réaction de l'organisme face au virus, vous êtes probablement contagieux. Dans la mesure du possible restez confiné, et consultez votre médecin rapidement.

IgM et IgG : Vous êtes dans une phase active de l'infection. Votre organisme commence à développer des anticorps pour lutter contre le virus.

IgG : Vous avez des anticorps protecteurs contre le virus. Vous avez eu le covid. Vous n'êtes pas forcément totalement immunisé et pourriez peut-être être de nouveau infecté. Continuez de respecter les gestes barrières pour vous protéger et protéger les autres.

Négatif :

Aucune réaction immunitaire n'a été détectée. Cela signifie que vous n'avez pas été infecté par le virus, ou que vous êtes dans une phase précoce de l'infection (moins de 7 jours).

Signature et cachet du pharmacien :